



Le.Crible

La lettre d'information hebdomadaire
de l'Urssaf Ile-de-France n°199



En ligne tous les mardis

24 Novembre 2015

LA VIE ECONOMIQUE

- [Les attentats du 13 novembre 2015 à Paris : déclaration de Philippe Renard, directeur général de l'Urssaf Ile-de-France](#)
- [Valls : les engagements budgétaires de la France "forcément dépassés"](#)
- [Budget 2016 : pour Bruxelles, la France fait le minimum syndical](#)
- [Police, douanes, justice : les 8500 nouveaux postes coûteront 600 millions d'euros en 2016](#)
- [Le PIB a progressé de 0,3 % au premier trimestre](#)
- [Attentats : le début de reprise ne devrait pas être menacé en France](#)
- [Les attentats terroristes menacent aussi les achats de Noël](#)
- [L'euro est au plus bas depuis sept mois](#)
- [Près d'un entrepreneur sur deux envisage de vendre ou de transmettre son entreprise](#)
- [Délais de paiement : les retardataires dans le viseur d'Emmanuel Macron](#)

COTISATIONS SECURITE SOCIALE

- [Attentats : mobilisation totale des médecins, agenda santé bouleversé](#)
- [Bourses, aides à l'installation... : Touraine remet le couvert contre les déserts](#)
- [Les Français favorables à un chèque santé pour l'acquisition d'une mutuelle](#)
- [Accidents du travail : encore 600 par heure](#)

FISCALITE

- [Amendement Ayrault-Muet : vers une CGS progressive ?](#)
- [Révélation sur l'énorme fraude fiscale du "roi de l'offshore"](#)

LA VIE DES ENTREPRISES

- [Attentats : la demande de sécurité privée en hausse, mais les effectifs ne suivront pas](#)
- [Attentats : Securitas embauche à tour de bras](#)

OPINIONS/VIE POLITIQUE

- [Frédéric Pierru, sociologue : « Que va devenir notre Sécu si plus personne ne la défend ? »](#)

LES 70 ANS DE LA SECU : LA CITATION DE LA SEMAINE (12)

- [Victor Hugo](#)

Qu'est-ce que Le.Crible ?

Le.Crible se propose de trier, dans l'actualité économique, politique, législative et réglementaire, toute information utile, directe et indirecte, en relation avec le recouvrement des cotisations de Sécurité sociale.

Outre le suivi de l'actualité, on trouvera dans Le.Crible les projets de textes en débat. Le but étant de pouvoir se forger une opinion en se fondant sur ces projets, sur les commentaires qu'ils suscitent dans toute leur diversité, dans la presse écrite, télévisée, les journaux en ligne, etc.

Une bibliographie sera également proposée, qui signalera les différentes sorties de livres, là aussi dans un large éventail, sans esprit partisan. Chaque sujet est systématiquement accompagné d'un lien Internet vers l'article source. Si ce lien est un plus, les sujets sont cependant rédigés de façon à pouvoir être lus sans que le lecteur soit obligé de se référer à la source.

L'équipe de rédaction étant de taille modeste, la couverture de l'actualité ne sera pas exhaustive. Et la formule sera peaufinée au fil des parutions et des réactions des lecteurs qui se manifesteront auprès du mail suivant : eric.tessier@urssaf.fr

LA VIE ECONOMIQUE

● Les attentats du 13 novembre 2015 à Paris : déclaration de Philippe Renard, directeur général de l'Urssaf Ile-de-France

M. Renard, directeur général de l'Urssaf Île-de-France : « *Nous sommes tous sous le choc des événements dramatiques qui se sont déroulés à Paris et à Saint-Denis le 13 novembre 2015. Nos pensées vont naturellement aux victimes et à leurs proches, et nous nous associons tous au chagrin et au deuil national décrété, ainsi qu'à la défense de nos valeurs et de nos convictions qui font l'unité de notre pays* ». Le.crible s'associe à cette déclaration.

(Source : A La Volée du 16/11/2015)

● Valls : les engagements budgétaires de la France "forcément dépassés"

Le 17/11/15, suite aux attentats du 13/11/15, le premier ministre, **Manuel Valls**, s'est exprimé sur France Inter : « *Nous devons donner tous les moyens, comme cela n'a jamais été fait dans notre pays, à la police, à la gendarmerie ainsi qu'aux services de renseignement. [...] Les engagements budgétaires européens de la France seront forcément dépassés puisque ces moyens [...] ne se feront pas au détriment des autres budgets. Nous devons l'assumer et l'Europe doit le comprendre* ».

http://www.lepoint.fr/politique/valls-les-engagements-budgetaires-de-la-france-forcement-depasses-17-11-2015-1982229_20.php

(Source : www.lepoint.fr du 17/11/2015, AFP)

● Budget 2016 : pour Bruxelles, la France fait le minimum syndical

Le 17/11/15, la **Commission européenne (CE)** a rendu son verdict sur le projet de budget 2016 que la France lui a présenté : « *Globalement conforme aux règles budgétaires européennes* ». C'est mieux que l'année dernière où la France avait été priée de « *revoir sa copie* » par le commissaire européen en charge du dossier, Pierre Moscovici ; elle avait dû présenter 3,6 milliards d'efforts supplémentaires. Ce verdict n'est cependant pas un blanc-seing. **La CE :** « *La stratégie budgétaire est fondée sur le déficit meilleur que prévu en 2014 et l'amélioration des conditions cycliques [conjoncture, NDLR], ce qui lui fait courir le risque de ne pas respecter la recommandation du conseil [des ministres] du 10 mars* ». Ce qui signifie que la CE reproche à la France de surfer sur la baisse des prix du pétrole, des taux et de l'euro, et « *non pas sur une baisse significative du déficit structurel, celui qui ne dépend pas de la conjoncture* ». **La CE :** « *L'effort budgétaire est significativement inférieur au niveau recommandé, selon toutes les mesures* ». Avant d'inviter l'Hexagone à « *prendre toutes les mesures nécessaires* » pour s'assurer que le budget 2016 sera conforme aux normes. Cet avis a cependant été rédigé avant les attentats meurtriers qui ont frappé Paris. Le président **François Hollande** ayant déclaré, à Versailles, qu'après ces événements « *le pacte de sécurité l'emporte sur le pacte de stabilité* », et annoncé l'arrêt de la réduction des effectifs dans l'armée et la création de 8 500 postes de sécurité (5 000 en deux ans pour la police et la gendarmerie, 3 500 pour les douanes et la justice), la situation est bouleversée. Et, automatiquement, les mesures prises pèseront sur la trajectoire budgétaire que la France s'est engagée à tenir auprès de Bruxelles. **M. Valls**, premier ministre : « *Les engagements de la France seront forcément dépassés. [...] L'Europe doit le comprendre* ». Message entendu. **M. Moscovici :** « *Dans ce moment terrible, la protection des citoyens est la priorité absolue, vous pouvez être certains que la Commission le comprend tout à fait. On fait souvent au pacte de stabilité et de croissance je ne sais quel grief de stupidité ou de rigidité. Il est en réalité intelligent* ». Il a également déclaré, de concert avec son collègue **Valdis Dombrovskis**, chargé de l'euro, que la France pourrait bénéficier de « *circonstances exceptionnelles* » par rapports à ses engagements.

http://www.lepoint.fr/economie/budget-2016-pour-bruxelles-la-france-fait-le-minimum-syndical-17-11-2015-1982315_28.php

(Source : www.lepoint.fr du 17/11/2015, Marc Vignaud)

[Retour au sommaire](#)

● Police, douanes, justice : les 8500 nouveaux postes coûteront 600 millions d'euros en 2016

Le 16/11/15, le président **François Hollande** a annoncé la création de 8 500 nouveaux postes dans la police, les douanes et la justice. Une mesure qui coûtera 600 millions d'euros en 2016, a déclaré **Michel Sapin**, ministre des Finances. Information confirmée par **Christian Eckert**, secrétaire d'Etat au Budget dans un tweet : « *A ce stade de la procédure budgétaire nous prévoyons environ 600 millions d'euros de dépenses supplémentaires #sécurité #PLF2016 #Sénat* ». Ces 600 millions comprennent les salaires et les besoins en équipement. Au total, sur deux ans, cette hausse des effectifs pourrait coûter 1,2 milliard d'euros. Une réaction, celle d'**Agnès Verdier-Molinié**, présidente de l'IFRAP (Fondation pour la recherche sur les administrations et les politiques publiques) : « *Encore une fois le gouvernement agit dans l'urgence. Ces annonces ne sont que des mesurette. On joue la montre. Il est grand temps de mettre en place de vraies réformes structurelles dans le domaine social pour nous donner de vraies marges de manœuvre en matière de Défense. Stabilité et sécurité ne s'opposent pas. [...] Nous pensons que les collectivités territoriales seront pleinement mises à contribution à travers notamment l'achat de caméras de surveillance. Des transformations de postes dans les collectivités seront sans doute également à prévoir. Enfin, le recrutement des 8500 agents nécessitera l'achat de munitions, d'équipements spéciaux ou encore de drones d'attaque. [...] Le gouvernement n'aurait jamais dû délaissé ses missions régaliennes et en faire une variable d'ajustement de nos budgets. [...] C'est plus facile de baisser les dépenses dans la Défense et le pénitencier que de réformer en profondeur les retraites, la santé, la Sécurité sociale ou encore le mille-feuille territorial. Mais il est encore temps de prendre des dispositions pour faire baisser les dépenses en dehors du régalien. Pour cela, il faut avoir le courage politique de prendre des mesures qui mécontenteront les élus locaux, notamment réduire le nombre d'agents et de communes* ».

<http://www.lefigaro.fr/conjoncture/2015/11/19/20002-20151119ARTFIG00147-police-douanes-justice-les-8500-nouveaux-postes-couteront-600-millions-d-euros-en-2016.php>

(Source : www.lefigaro.fr du 19/11/2015, Guillaume Errard)

[Retour au sommaire](#)

● Le PIB a progressé de 0,3 % au troisième trimestre

Le 13/11/15, l'**Insee** a annoncé que le produit intérieur brut (PIB) de la France avait progressé de 0,3 % au 3^{ème} trimestre. C'est 0,1 point de plus que ce qu'il avait prévu. La consommation des ménages est en hausse de 0,3 %, l'investissement de 0,7 %. **Alexandre Mirlicourtois** économiste au cabinet Xerfi : « *Ce bon chiffre devra néanmoins être confirmé au fil des trimestres pour qu'une reprise solide s'enclenche. Et tout semble réuni pour y parvenir. Il y a d'abord l'analyse du cycle. La France vient de traverser sa plus longue phase de panne de l'investissement depuis l'après-guerre, signe que les entreprises ont prolongé à l'excès la durée de vie de leur matériel. Deuxième facteur, la facilité d'accès au financement. Les banques prêtent : les flux de crédits nouveaux accordés aux entreprises accélèrent dans un contexte de taux d'intérêt exceptionnellement bas. Enfin dernier facteur, l'activité s'est réveillée ce qui lève l'incertitude sur les débouchés* ». M. Mirlicourtois n'exclue d'ailleurs pas une croissance de 2 % du PIB en 2016. La raison : La reconstitution des stocks. **M. Mirlicourtois** : « *C'est le premier étage de la fusée de la reprise, les entreprises stockent car elles anticipent une hausse à venir de leur activité, les carnets de commandes se remplissent peu à peu. C'est de bon augure car cela est le signe d'un certain optimisme ; optimisme que l'on retrouve dans le climat des affaires [...]* ». **Le commerce extérieur**, lui, est toujours en panne au troisième trimestre. Pour le quatrième trimestre, l'**Insee** prévoit une hausse de 0,4 %. **M. Sapin**, ministre des Finances : « *Nous sommes sortis de cette trop longue période de croissance extrêmement faible, extrêmement poussive, et nous sommes entrés dans une nouvelle phase. [Cette augmentation de l'activité] présage, sans pour autant que ce soit une certitude, une croissance plus élevée pour l'année prochaine* ». **La prévision du gouvernement pour 2016** : une augmentation de 1,5 % du PIB. **L'emploi** est toujours à la peine. Si le nombre de demandeurs d'emploi en catégorie A (sans aucune activité) a baissé en septembre (- 0,7 %), il a augmenté de 3,1 % sur un an. D'autre part, si l'on

additionne toutes les catégories de demandeurs d'emploi (A, B, C), et si l'on additionne les chômeurs en métropole et dans les DOM, on atteint une hausse de 5,6 % sur un an (soit 5,7 millions de personnes). D'après l'**Insee**, les créations d'emplois dans le secteur marchand sont en hausse : « *Au troisième trimestre 2015, l'emploi continue d'augmenter dans les secteurs marchands non agricoles (+ 14 900, soit + 0,1 %, après + 23 800 au deuxième trimestre). Sur un an, il augmente de 49 200 (soit + 0,3 %)* ». Mais l'Institut constate qu'elles restent insuffisantes pour faire face à l'augmentation de la population active (+ 120 000 personnes en 2015).

→ **Nb** : En ce qui concerne les prévisions avancées, rappelons que cet article a été écrit avant les attentats.

[http://www.latribune.fr/economie/france/le-pib-a-progresse-de-0-3-au-premier-trimestre-521834.html#xtor=EPR-2-\[l-actu-du-jour\]-20151113](http://www.latribune.fr/economie/france/le-pib-a-progresse-de-0-3-au-premier-trimestre-521834.html#xtor=EPR-2-[l-actu-du-jour]-20151113)

(Source : www.latribune.fr du 13/11/2015, Fabien Piliu)

● **Attentats : le début de reprise ne devrait pas être menacé en France**

Le rapport mensuel du baromètre d'**Opinionway** réalisé pour l'Observatoire de la performance des PME-ETI de la Banque Palatine et de Challenges, est « *encourageant* ». Signalons qu'il a été établi avant les attentats du 13/11/15, mais **Challenges** estime que « *le mouvement semble solide* ». **Opinionway** : « *La confiance des dirigeants de PME-ETI en leur propre entreprise, en l'économie française et en l'économie mondiale - bien qu'à des niveaux différents - poursuivent toutes leur progression [sic]* ». 44 % des dirigeants d'entreprise interrogés ont confiance dans l'économie française à l'horizon de 6 mois ; ils étaient seulement 12 % fin 2014. De son côté, l'indicateur synthétique d'investissement Palatine-Opinionway est toujours en hausse (+ 11 % en 12 mois). **Deux raisons** à cette embellie : **01)-** La situation financière des entreprises s'améliorent. 74 % d'entre elles s'estiment « *en ligne* » avec les objectifs qu'elles s'étaient fixés début 2015 (contre 66 % en octobre). **02)-** Des soldes d'intention d'embauche à six mois positifs, cadres inclus. Des chiffres en tout point similaires à ceux de l'Insee, et qui viendraient conforter l'opinion de **Michel Sapin**, ministre des Finances, qui parle de « *sortie [de] la phase de croissance extrêmement faible [que traverse la France depuis quatre ans]* ». Nous l'avons dit, cette étude a été réalisée avant les attentats de Paris. **Quel impact ces derniers peuvent-ils avoir sur la confiance des entrepreneurs ? Eric Heyer, économiste à l'OFCE** : « *[C'est] impossible à évaluer. [Cependant] les attentats à Paris en janvier dernier n'ont eu aucun impact sur la consommation et la croissance* ». Pour rappel, en janvier 2015, la consommation avait progressé de 0,6 % et le PIB de 0,7 %. **Patrick Artus**, chef économiste de Natixis : « *Comme on l'a constaté précédemment, les attentats n'ont aucun impact économique* ».

→ **Méthodologie** : L'enquête a été réalisée « *du 26 octobre au 5 novembre auprès d'un échantillon de 302 dirigeants d'entreprise dont le chiffre d'affaires annuel est compris entre 15 et 500 millions d'euros* ».

[http://www.challenges.fr/france/20151119.CHA1755/attentats-le-debut-de-reprise-ne-devrait-pas-etre-menace-en-france.html#xtor=EPR-1-\[ChaActu10h\]-20151119](http://www.challenges.fr/france/20151119.CHA1755/attentats-le-debut-de-reprise-ne-devrait-pas-etre-menace-en-france.html#xtor=EPR-1-[ChaActu10h]-20151119)

(Source : www.challenges.fr du 19/11/2015, Thierry Fabre)

[Retour au sommaire](#)

● **Les attentats terroristes menacent aussi les achats de Noël**

Selon une étude du cabinet conseil **Deloitte**, réalisée avant les attentats, les Français ont déclaré avoir l'intention de dépenser plus pour les fêtes de Noël (577 euros, dont les deux tiers en cadeaux). **Stéphane Rimbeuf**, associé en charge du secteur consommation chez Deloitte : « *Bien plus qu'ailleurs en Europe, ils souhaitent se faire plaisir pendant cette période d'autant qu'ils sont rassurés sur leur pouvoir d'achat* ». C'est là la raison invoquée par la moitié des Français interrogés. **Les attentats auront-ils un impact sur les achats de fin d'année**, sachant que les soldes d'hiver, suite aux attentats de Charlie Hebdo et d'un supermarché casher, avaient été affectées – ce, malgré une semaine supplémentaire ? Pour **Pascale Hebel**, directrice du pôle consommation et entreprises au Credoc, il convient de nuancer les choses. **Mme Hebel** : « *C'est une tendance que nous constatons depuis trois ans. Et finalement il y a eu un rattrapage puisque les chiffres de l'Insee ont montré une*

bonne tenue des dépenses au premier trimestre ». Au final, il y avait eu, à l'époque, une « période de flottement » dans les grands magasins d'environ deux semaines. Après, les clients étaient revenus comme d'habitude. **M. Rimbeuf** : « Les magasins de proximité et l'e-commerce devraient profiter dans un premier temps d'un certain report. A condition qu'il n'y ait pas de répliques terroristes. Ce serait catastrophique pour la confiance qui semblait revenir en cette fin d'année. Le moral des Français retrouvant un niveau proche d'avant la crise de 2008 ». **Rodolphe Bonnasse**, PDG de CA Com : « Les attentats interviennent dans un contexte économique où, depuis quelques mois, on sent une reprise. Cela vient cristalliser la situation et tout se fige ».

[http://www.challenges.fr/challenges-soir/20151116.CHA1681/les-attentats-terroristes-menacent-aussi-les-achats-de-noel.html#xtor=EPR-1-\[ChaActu10h\]-20151117](http://www.challenges.fr/challenges-soir/20151116.CHA1681/les-attentats-terroristes-menacent-aussi-les-achats-de-noel.html#xtor=EPR-1-[ChaActu10h]-20151117)

(Source : www.challenges.fr du 17/11/2015, Kira Mitrofanoff, avec Claire Bouleau)

● L'euro est au plus bas depuis sept mois

Le 17/11/15, l'euro a atteint son niveau le plus bas depuis le mois d'avril 2015, à 1,0631 dollar. **Omer Esiner**, de Commonwealth Foreign Exchange : « L'euro continue à baisser de façon régulière. C'est largement dû à une idée qui n'a rien de neuve, mais qui est au cœur du marché, c'est-à-dire que la Réserve fédérale devrait relever ses taux en décembre - ou juste après, début 2016 - alors que la Banque centrale européenne (BCE) va encore assouplir sa politique ». Le relèvement des taux de la Réserve fédérale ne peut qu'être bénéfique au dollar, tandis que la politique de la banque centrale européenne (BCE) - accélération de rachats d'actifs - si elle soutient l'économie, dilue en contrepartie la valeur de l'euro.

[http://www.latribune.fr/bourse/devises/l-euro-est-au-plus-bas-depuis-sept-mois-523296.html#xtor=EPR-2-\[actu-du-jour\]-20151118](http://www.latribune.fr/bourse/devises/l-euro-est-au-plus-bas-depuis-sept-mois-523296.html#xtor=EPR-2-[actu-du-jour]-20151118)

(Source : www.latribune.fr du 18/11/2015, avec AFP)

● Près d'un entrepreneur sur deux envisage de vendre ou de transmettre son entreprise

Une étude publiée le 19/11/15 par **Elabe**, réalisée à l'occasion de la journée "Transfais de la transmission d'entreprise", qui se tiendra le 23 novembre à Paris, indique que 40 % des entrepreneurs interrogés comptent vendre ou transmettre leur entreprise. **La raison ?** Un prochain départ à la retraite pour 66 % d'entre eux. Plus d'un chef d'entreprise sur deux se juge bien, « voire très bien renseigné » sur les procédures. Mais ils sont nombreux à faire cependant état de grosses inquiétudes. **Ces inquiétudes, quelles sont-elles ? 01)-** L'avenir et la pérennité de l'activité pour 85 % d'entre eux (« loin devant toute attente de profit »). **02)-** L'incertitude du contexte économique (48 %). **03)-** Le poids de la fiscalité (41 %, un chiffre qui monte jusqu'à 46 % pour les dirigeants de grosses PME). **Elabe** : « Ceci alors qu'en réalité, la France semble figurer parmi les paradis fiscaux en matière de transmission ! ». **04)-** La complexité administrative (36 %, chiffre qui monte jusqu'à 45 % des grosses PME). Par contre, l'absence d'un repreneur n'est pas considérée comme un sujet inquiétant. Les entrepreneurs sont seulement 23 % à estimer que c'est un frein à la cession ou la vente de leur entreprise (chiffre qui monte jusqu'à 32 % pour les entreprises de 50 à 99 employés). On signalera que les patrons interrogés n'ont pas l'intention de léguer leur entreprise à un membre de leur famille - une situation singulière en Europe. D'après l'Observatoire sur la cession-transmission de BPCE, « le taux de transmission intrafamilial des entreprises patrimoniales est particulièrement faible en France ». Il est de l'ordre de 20 %, contre plus de 50 % en Allemagne et de 70 % en Italie « avec les conséquences sociales et économiques - perte de savoir-faire et de valeur ajoutée - que l'on peut imaginer ». En juillet 2015, l'Observatoire sur la cession-transmission de BPCE a indiqué que le nombre d'entreprises vendues ou transmises progressait. Les dernières statistiques connues datent de 2013 ; elles déclarent que 16 348 cessions-transmissions ont été enregistrées (contre 15 124 l'année précédente). **Un point positif** : très peu de PME en bonne santé disparaissent faute de repreneur.

[Retour au sommaire](#)

[http://www.latribune.fr/economie/france/pres-d-un-entrepreneur-sur-deux-envisage-de-vendre-ou-de-transmettre-son-entreprise-523501.html#xtor=EPR-2-\[l-actu-du-jour\]-20151119](http://www.latribune.fr/economie/france/pres-d-un-entrepreneur-sur-deux-envisage-de-vendre-ou-de-transmettre-son-entreprise-523501.html#xtor=EPR-2-[l-actu-du-jour]-20151119)

(Source : www.latribune.fr du 19/11/2015, Fabien Piliu)

● Délais de paiement : les retardataires dans le viseur d'Emmanuel Macron

Le 22/11/15, **Emmanuel Macron**, ministre de l'économie, a annoncé un durcissement des sanctions infligées aux mauvais payeurs. D'après Bercy, les paiements en retard (estimés à 15 milliards d'euros par an) sont responsables de la défaillance de 15 000 entreprises. Pour rappel : les entreprises doivent payer leurs fournisseurs 45 jours après la fin du mois de livraison ou, au maximum, 60 jours après la date de la facture. Mais le cabinet **Altares** précise que « ces échéances ont été dépassées cette année de 13,6 jours en moyenne ». **Les mesures prises** : le plafond des amendes passe de 375 000 à 2 millions d'euros ; d'autre part, les entreprises auteurs de multiples manquements pourront être soumises à plusieurs amendes simultanées. **M. Macron** : « *[Ce durcissement devrait permettre] plus de transparence [et] plus de responsabilité collective* ». Pour M. Macron, la réduction des délais de paiement est « l'un des axes prioritaires » de sa politique d'amélioration de la compétitivité des entreprises.

http://www.directmatin.fr/economie/2015-11-23/delais-de-paiement-les-retardataires-dans-le-viseur-d'emmanuel-macron-716539?elst_newsletter=20151123-18_716539

(Source : www.directmatin.fr du 23/11/2015)

COTISATIONS SECURITE SOCIALE

● Attentats : mobilisation totale des médecins, agenda santé bouleversé

Suite aux attentats du 13/11/15 à Paris et Saint-Denis (93), les syndicats de médecins ont appelé à cesser la grève déclenchée contre la loi de santé. **Dr Jean-Paul Hamon**, président de la FMF, relayant l'appel conjoint de « l'ensemble des syndicats » (CSMF, FMF, Le BLOC, MG France, SML) mais aussi de l'Union française pour une médecine libre (UFML) : « *L'heure est à la mobilisation et à la disponibilité maximale de toutes les forces sanitaires* ». Idem pour le Syndicat national des anesthésistes réanimateurs de France (SNARF), l'Union des chirurgiens de France (UCDF), et la Fédération de l'hospitalisation privée (FHP) - **Lamine Gharbi, patron de la FHP** : « *La priorité immédiate est au secours* ». L'ensemble des médecins a répondu présent. Parlant « *d'actes de barbarie* », la branche spécialiste de la CSMF (UMESPE) a appelé les médecins libéraux à se rendre disponibles dans le cadre de l'état d'urgence. **Martin Hirsch**, patron de l'AP-HP, a salué l'ensemble des équipes du premier CHU de France, ainsi que « *les retraités, personnels en congés ou en repos* » qui ont spontanément apporté leur concours. Quant aux jeunes généralistes du SNJMG, ils ont annulé le préavis de grève de cours qui concernait les remplaçants et les jeunes installés. **François Hollande**, président de la république, a adressé ses remerciements aux secouristes et soignants à l'hôpital Saint-Antoine. **Marisol Touraine**, ministre des Affaires sociales, a salué « *le dévouement, l'engagement et le professionnalisme extraordinaires* » des équipes concernées, mais aussi la réactivité du dispositif de prise en charge des urgences sanitaires. **L'Assemblée nationale**, elle, a retiré de l'ordre du jour du lundi 16/11/15 la nouvelle lecture du projet de loi de santé, le reportant au lendemain, à partir de 17h00. Les professionnels de santé s'opposant au projet de loi de santé se sont dits consternés par un report aussi bref. **Dr Jean-Paul Hamon**, président de la FMF : « *Les conditions ne sont pas réunies pour un débat serein. La moindre décence, c'eût été de le reporter. [...] C'est une maladresse que l'on peut mettre sur le compte de la précipitation. Le gouvernement a d'autres priorités en ce moment. On verra demain matin ce qui se passe* ». Le **Dr Jérôme Marty**, président de l'UFML, a dénoncé sur Twitter « *la poursuite des travaux à l'Assemblée nationale, un jour de deuil national* » : « *[Nous appelons] les députés à ne pas assister à cette séance en signe de protestation* ». Finalement, l'examen a été reporté une seconde fois par Mme Touraine, dans la semaine du 23/11 au 27/11.

[Retour au sommaire](#)

http://www.lequotidiendumedecin.fr/actualites/article/2015/11/15/attentats-mobilisation-totale-des-medecins-agenda-sante-bouleverse_780611

http://www.lequotidiendumedecin.fr/actualites/article/2015/11/16/la-loi-de-sante-de-retour-le-17-novembre-les-opposants-au-projet-consternes_781021

(Sources : www.lequotidiendumedecin.fr du 15/11/2015, Cyrille Dupuis, www.lequotidiendumedecin.fr du 17/11/15, Stéphane Long)

● Bourses, aides à l'installation... : Touraine remet le couvert contre les déserts

Le deuxième volet du Pacte Territoire santé de **Marisol Touraine**, ministre des Affaires sociales, veut lutter toujours plus contre les déserts médicaux en se fixant « *des objectifs ambitieux* », dit Le Quotidien du Médecin. Il s'agit d'inciter, à l'horizon 2017, 1 000 jeunes médecins généralistes dans des zones sous-dotées ; de disposer, toujours à l'horizon 2017, de 1 000 maisons de santé pluridisciplinaires ; d'augmenter, de manière très ciblée, le *numerus clausus* dans certaines régions. **Le 2^{ème} volet plus en détail : 01)-** Elargissement des stages en cabinet de ville aux spécialités. **02)-** Augmentation du nombre de contrats d'engagement de service public (CESP), « *qui proposent une bourse (1 200 euros brut par mois) contre un engagement à s'installer en contrepartie dans une zone sous dense* », en les proposant à 1 700 étudiants (contre 1 500 précédemment). En ce qui concerne le dispositif du praticien territorial de médecine générale (PTMG), « *qui garantit pendant deux ans un salaire minimum (de 3 640 euros net par mois)* », Mme Touraine fixe un objectif de 1 000 signatures pour 2017. Pour rappel : 480 étudiants ont adhéré au dispositif fin 2015. **03)-** Création, au total, de 1 000 maisons de santé pluridisciplinaires ; il y en a près de 800 fin 2015. **04)-** Mobilisation des médecins correspondants pour un accès aux soins en 30 minutes. **05)-** Augmentations ciblées de *numerus clausus* régional. Dans le 1^{er} volet, La Côte d'Or (Dijon : + 42 %), la Seine Maritime (Rouen : + 39 %), le Puy-de-Dôme (Clermont-Ferrand : + 34 %) ont vu leur *numerus clausus* en hausse. Dans le 2^{ème} volet, 10 régions, « *particulièrement en tension* », ont été désignées : Antilles-Guyane, Auvergne, Basse-Normandie, Bourgogne, Centre, Haute-Normandie, Nord-Pas-de-Calais, Picardie, La Réunion et Rhône-Alpes. **06)-** Augmentation du nombre d'enseignants et de maisons de santé universitaires. **07)-** Développement de la télémédecine et des équipes de soins. Il s'agit « *d'ouvrir dans chaque région un portail d'accompagnement des professionnels de santé (PAPS), et de déployer en ville en 2016 des expérimentations de télémédecine pour les patients souffrant d'affections de longue durée, et pour les soins urgents* ». **Le Quotidien du Médecin** : « *Enfin, dans l'esprit de la loi de santé qui prévoit la mise en place d'équipes de soins primaires (ESP), le pacte projette d'accompagner 200 projets de ce type par un soutien financier* ».

http://www.lequotidiendumedecin.fr/actualites/article/2015/11/23/bourses-aides-linstallation-touraine-remet-le-couvert-contre-les-deserts_782251

(Source : www.lequotidiendumedecin.fr du 23/11/2015, Henri de Saint Roman)

[Retour au sommaire](#)

● Les Français favorables à un chèque santé pour l'acquisition d'une mutuelle

Un sondage réalisé par la **Mutuelle familiale** et l'**Humanité** indique que les Français sont très attachés à la Sécurité sociale. Il indique également qu'une mutuelle est devenue une nécessité, « *pour réduire le reste à charge non remboursé par la Sécurité sociale* ». 63 % des Français interrogés se déclarent favorables à l'attribution d'un "**chèque santé**" à tous les assurés par l'Etat, chèque dont « *le montant serait modulé en fonction de leur niveau de revenus* ». 53 % des Français interrogés jugent que ce chèque santé les « *aiderait à améliorer leur accès aux soins* ». Ce serait aussi, selon eux, une simplification des dispositifs d'aides à l'acquisition d'une complémentaire santé (qui sont au nombre de 11 actuellement : CMU-C, Aide à la complémentaire santé, ANI, etc.). En ce qui concerne la **Sécurité sociale directement**, 63 % des Français la perçoivent comme « *un investissement plutôt que comme un coût* », contre 36 % qui la perçoivent comme un coût. **Ceux qui la perçoivent comme un coût** : il s'agit principalement des actifs des milieux populaires. **Nora Trehel**, Présidente de la Mutuelle familiale, juge cela « *inquiétant* », associant ce résultat à « *la montée du Front National au sein de cette frange de population* ». **Ceux qui la perçoivent comme un investissement** : 66 % des catégories sociales « *supérieures* », 68 % des

retraités, et les jeunes de 18 à 29 ans (chiffre non communiqué). Le sondage note aussi **un clivage politique important** dans la perception de la Sécu : c'est un investissement pour 80 % des sympathisants de gauche, contre 56 % des sympathisants de droite et du centre. Si **des critiques** s'expriment, elles sont **parfois contradictoires** : 67 % des Français pensent que la Sécu dépense trop, mais 78 % refusent une réduction des remboursements. **Les ressources de la Sécu** : 69 % des Français considèrent qu'elles sont insuffisantes, 73 % qu'il faut en trouver de nouvelles. **Lesquelles ? 01)-** 78 % des Français estiment qu'il faut supprimer les niches fiscales ; **02)-** 50 % se prononcent pour un élargissement des cotisations sociales, « *notamment en prenant en compte toutes les richesses produites par les entreprises* ». **03)-** 36 % sont pour la suppression des exonérations de cotisations accordées aux entreprises. **Qu'est-ce qui caractérise le mieux la Sécu ?** Pour 48 % des personnes interrogées, la Sécu, c'est « *un bien commun dont nous sommes comme tous responsables* » ; pour 26 %, c'est avant tout « *la solidarité entre générations ou entre malades et bien-portants* ». **Enfin, quels sont les acteurs qui ont un rôle à jouer pour assurer l'avenir de la protection sociale ? 01)-** Les citoyens (d'après 61 % des Français) ; **02)-** Le gouvernement (46 % des Français) ; **03)-** Les personnels de santé (43 % des Français) ; **04)-** Les mutuelles (chiffre non communiqué).

<http://www.viva.presse.fr/les-francais-favorables-un-cheque-sante-pour-acquisition-une-mutuelle-171273>

(Source : www.viva.presse.fr du 09/11/2015, Anne-Marie Thomazeau)

● **Accidents du travail : encore 600 par heure**

Le 12/11/15, la **Caisse nationale d'Assurance maladie** (Cnam) a remis son rapport sur les accidents du travail en France pour l'année 2014 ; une année qui marque le pas, après deux années consécutives de baisse. **Les chiffres** : Ont été reconnus et pris en charge 1,1 million de sinistres (accidents du travail, de trajet et maladies professionnelles). Plus de 750 000 ont entraîné un arrêt maladie ou une incapacité permanente. **Marine Jeantet**, directrice des risques professionnels à la Cnam : « *Ce progrès ne veut pas dire que c'est gagné. Il reste encore beaucoup à faire, en particulier au regard de nouveaux risques qui émergent* ». **Viva Presse** : « *Et en effet, les chiffres laissent songeurs : il y a encore aujourd'hui en France 600 accidents du travail par heure, même si bien sûr, certains s'avèrent bénins. 250 donnent lieu à des arrêts* ». **Les secteurs à risque : 01)-** Le BTP (bâtiment et travaux publics), qui affiche une fréquence deux fois supérieure à la moyenne des autres secteurs. L'origine des accidents : pour près d'un sur deux la manutention, pour 26 % les chutes de hauteur et de plain pied. **02)-** Les services de soins à la personne, comme l'aide à domicile et l'hébergement médico-social, qui enregistrent une importante augmentation des accidents du travail (+ de 6 %). **Les troubles musculo-squelettiques** (TMS) représentent 87 % des maladies professionnelles. **Les secteurs les plus touchés** : l'industrie alimentaire, la mécanique, la construction, le commerce, le bâtiment et la santé et le social. 7 % des maladies professionnelles sont dues à l'amiante. Les cancers dus à l'amiante représentent 81 % des cancers d'origine professionnelle. La Cnam note aussi une hausse des cancers de la vessie. Enfin, le nombre de **maladies psychiques** liées au travail est en hausse.

<http://www.viva.presse.fr/accidents-du-travail-encore-600-par-heure-171283>

(Source : www.viva.presse.fr du 12/11/2015, Anne-Marie Thomazeau)

[Retour au sommaire](#)

FISCALITE

● **Amendement Ayrault-Muet : vers une CGS progressive ?**

Le 12/11/15, un amendement au projet de loi de Finances 2016, défendu par **Jean-Marc Ayrault** et **Pierre-Alain Muet**, députés PS, a été voté par plus de la moitié des députés du groupe socialiste (161), une partie des écologistes et des radicaux de gauche. **Que propose cet amendement ?** De remplacer « *une partie de la prime d'activité, qui doit se substituer à la prime pour l'emploi et au RSA activité le 1er janvier prochain, par une baisse équivalente de la contribution sociale généralisée (CSG) sur les salaires allant jusqu'à 1,34 Smic* ». Aujourd'hui, la CSG et la CRDS sont prélevées sur les salaires à un taux identique de 8 % (7,50 % + 0,5 % respectivement), quel que soit le revenu. **M. Muet** : « *Aucun autre pays ne prélève au taux moyen de 8 % dès la première tranche* ». D'où l'idée d'alléger la CSG sur les

salaires compris entre 1 et 1,34 Smic. **La Tribune** : « *Le tandem Ayrault-Muet se défend de vouloir instaurer une CSG progressive, qui ferait des perdants parmi les classes moyennes. L'amendement tend juste à transformer la future prime d'activité en réduction de CSG. Il n'empêche que, de fait, une dose de progressivité serait introduite dans la CSG : on paierait moins en bas de l'échelle, et toujours autant au-delà* ». Une opération financièrement neutre pour les comptes de l'Etat. **M. Muet** : « *On verserait plus intelligemment une subvention, la prime d'activité, qui n'est en fait que le remboursement d'une partie de ce que ces contribuables paient en CSG* ». Même adopté par l'Assemblée nationale, cet amendement risque de se heurter au Conseil constitutionnel, qui avait censuré, sous Lionel Jospin, un essai de réduction de la CSG pour les salaires jusqu'à 1,4 Smic, au motif qu'il y avait rupture de l'égalité devant l'impôt. **La Tribune** : « *Pour les Sages, on ne peut pas exonérer les contribuables du champ d'un impôt proportionnel. Et la CSG a été considérée comme un impôt, même si son produit est affecté à la Sécurité sociale. Qui doit donc tenir compte de la plus ou moins grande capacité contributive, selon les charges de famille* ». Messieurs Ayrault et Muet arguent que la nouvelle prime d'activité prend en compte les charges de famille. « *Mais comment l'imputer sur la CSG, qui reste un impôt individuel ?* », demande La Tribune. [http://www.latribune.fr/economie/france/vers-une-csg-progressive-521724.html#xtor=EPR-2-\[l-actu-du-jour\]-20151113](http://www.latribune.fr/economie/france/vers-une-csg-progressive-521724.html#xtor=EPR-2-[l-actu-du-jour]-20151113)

(Source : www.latribune.fr du 13/11/2015, Ivan Best & Jean-Christophe Chanut)

● Révélations sur l'énorme fraude fiscale du "roi de l'offshore"

Le Parquet national financier, après une enquête de quatre ans des juges Guillaume Daïeff et Renaud Van Ruymbeke, accuse le fondateur de France Offshore (FO), Nadav Bensoussan, d'avoir aidé des centaines de patrons de PME et des escrocs chevronnés, à dissimuler plus de 700 millions d'euros. Il s'agit là d'une des plus grosses affaires de fraude fiscale traitée par le parquet, qui devrait demander le renvoi en correctionnelle. **Qui sont ses clients ?** Des sociétés très variées : PME d'import-export avec la Chine, SSII, sociétés de jeux en ligne, salons de coiffure, cabinets d'avocats et même des particuliers. **Combien seraient-ils ?** Environ 700. Les juges ont obtenu des informations sur 314 comptes. **Le but proposé par M. Bensoussan ?** Constituer des sociétés dans des pays fiscalement avantageux (comme les Iles vierges britanniques, Hong-Kong, Malte, Panama, Gibraltar, Seychelles, l'état du Delaware aux Etats-Unis...). Il s'agit de loger là une partie de leur chiffre d'affaires pour réduire leurs impôts. **Comment ?** Via des comptes ouverts à la Rietumu Banka. Il s'agit d'une des principales banques lettonnes, qui est chargée de gérer le back-office. **Un avocat** (anonyme dans l'article) : « *FO se présentait comme une société ayant pignon sur rue et son dirigeant passait à la télé, les clients n'imaginaient pas qu'il s'agissait d'un voyou en col blanc. Sous couvert d'optimisation fiscale, FO ne donnait même pas un semblant d'activité aux sociétés offshores, qui faisaient figure de simples boîtes aux lettres* ». **Challenges** : « *Un cabinet parisien de conseil en recrutement se faisait, par exemple, facturer 100 000 euros de prestations fictives par une première société domiciliée à Londres, non déclarée au fisc britannique. La somme transitait ensuite par deux sociétés à Gibraltar et aux Iles Vierges Britanniques, toutes deux titulaires d'un compte à la Rietumu sur lequel les trois associés du cabinet avaient procuration. Un montage qui permettait à ces derniers de minorer de 100 000 euros leur chiffre d'affaires déclaré en France et donc de payer moins d'impôt sur les sociétés et les dividendes. Epinglés, les trois dirigeants ont depuis subi un joli redressement assorti de 80 % de pénalités* ». **Les autres chefs d'accusation contre M. Bensoussan** : blanchiment d'argent issu d'activités criminelles (notamment de la prostitution), fraude à la TVA sur les quotas de CO² (qui a coûté 1,6 milliard à l'Etat français en 2008 et 2009). Il est également mis en examen par le juge Van Ruymbeke pour escroquerie en bande organisée et blanchiment dans le dossier dit "B-Concept" (dont les dirigeants présumés, MM. Touil et Dacheville, auraient détourné plus de 40 millions).

[http://www.challenges.fr/economie/fiscalite/20151113.CHA1588/revelations-sur-l-enorme-fraude-fiscale-du-roi-de-l-offshore.html#xtor=EPR-2-\[ChaActu18h\]-20151113](http://www.challenges.fr/economie/fiscalite/20151113.CHA1588/revelations-sur-l-enorme-fraude-fiscale-du-roi-de-l-offshore.html#xtor=EPR-2-[ChaActu18h]-20151113)

(Source : www.challenges.fr du 13/11/2015, David Bensoussan)

[Retour au sommaire](#)

LA VIE DES ENTREPRISES

● **Attentats : la demande de sécurité privée en hausse, mais les effectifs ne suivront pas**

Depuis les attentats du 13/11/15, nombre de sociétés se tournent vers la sécurité privée pour assurer leur sécurité. **Olivier Duran**, porte-parole du Syndicat national des entreprises de sécurité (Snes) : « *Dès le lendemain des attentats nous avons constaté une hausse de la demande. Et d'ailleurs, contrairement aux événements de janvier, elle concerne cette fois l'ensemble du territoire et non plus seulement l'Île-de-France. [Les sollicitations seront au moins aussi importantes qu'en janvier, soit] un bond de 30 % de la demande* ». Et **M. Duran** estime que la demande, dans le cas présent, devrait être durable : « *A l'époque de Charlie Hebdo, il y a effectivement eu une forte hausse, mais les choses étaient retombées au bout de quinze jours. Nous ressentons une tendance différente cette fois-ci* ». Le problème, c'est que le secteur, en France, n'aurait pas les moyens humains pour répondre à la demande. En effet, on ne devient pas du jour au lendemain agent de sécurité privé ; il faut posséder une carte professionnelle, avoir suivi une formation de 140 heures qui permet d'obtenir une autorisation préfectorale d'exercer. **M. Duran** : « *Pour les grands événements comme l'Euro 2016, nous parvenons à anticiper la hausse en collaboration avec les pouvoirs publics [une autorisation d'exercice "temporaire" avec seulement 77 heures de formation est prévue pour la compétition, Ndlr], mais pour quelque chose d'aussi brutal c'est impossible* ». D'autant que, face à une menace terroriste, se pose la question de la sécurité des agents eux-mêmes. Lors des derniers attentats, pas moins de 14 vigiles ont été blessés. **Le Snes** se refuse d'envisager que les agents soient armés : « *[Ce serait une initiative] qui ne serait pas souhaitable, et qui est impossible à mettre en œuvre à court terme* ». **M. Duran** : « *Il pourrait y avoir des dépenses sur du matériel technique de surveillance, ou même tout simplement des gilets pare-balles, qui ne sont pas faites* ». Il semble, en effet, que les entreprises aient du mal à investir « *car la sécurité privée est une activité peu rentable avec des marges faibles* », et qu'elles cherchent à obtenir les coûts les plus bas. Une situation qui va peut-être évoluer suite aux attentats, conclut Le Figaro.

<http://www.lefigaro.fr/societes/2015/11/16/20005-20151116ARTFIG00148-attentats-la-demande-de-securite-privee-en-hausse-mais-les-effectifs-ne-suivront-pas.php>

(Source : www.lefigaro.fr du 16/11/2015, Damien Durand)

● **Attentats : Securitas embauche à tour de bras**

Le numéro un de la sécurité privée, le suédois Securitas, embauche rapidement pour répondre à l'importante demande de la France et de la Belgique : 800 agents en France, 300 en Belgique. **Alf Göransson**, directeur général : « *En France, nous sommes environ 20 000 salariés, donc 800 gardiens en quelques jours, ce sont des renforts vraiment importants. [...] Nous avons en principe mobilisé tous les gardiens que nous avons de disponibles en région parisienne, mais nous regardons si nous pouvons en prendre d'autres régions en France* ». Pour 2015, Securitas table d'ailleurs sur une augmentation de 28 % de son chiffre d'affaires et signale, dans ses résultats du troisième trimestre publiés en novembre, que la France est l'un des pays où sa rentabilité a le plus progressé.

[http://www.lepoint.fr/dossiers/societe/attentats-paris/attentats-securitas-embauche-a-tour-de-bras-19-11-2015-1982975_2640.php?M_BT=77616227272#xtor=EPR-6-\[Newsletter-Mi-journee\]-20151119](http://www.lepoint.fr/dossiers/societe/attentats-paris/attentats-securitas-embauche-a-tour-de-bras-19-11-2015-1982975_2640.php?M_BT=77616227272#xtor=EPR-6-[Newsletter-Mi-journee]-20151119)

(Source : www.lepoint.fr du 19/11/2015, AFP)

[Retour au sommaire](#)

OPINIONS/VIE POLITIQUE

● **Frédéric Pierru, sociologue : « Que va devenir notre Sécu si plus personne ne la défend ? »**

Le sociologue **Frédéric Pierru**, spécialiste du système de soins, a accordé un entretien à Viva Presse. **Sujet ?** La Sécurité sociale et la généralisation de la complémentaire santé à tous les salariés. **Extraits** : « *Il s'agit d'un accord, l'Ani (Accord national interprofessionnel) qui s'est décidé sous la forme d'un échange entre un gouvernement désirant assouplir les règles du marché du travail et les syndicats souhaitant reconquérir un pouvoir sur le système de soins. [...] Ce nouveau dispositif m'inquiète beaucoup pour l'avenir de notre Sécurité*

Sociale. [...] Nous assistons au basculement d'une prise en charge publique de notre système de santé vers une gestion par des opérateurs privés. Les remboursements de la Sécurité Sociale se recentrent de plus en plus sur les gros risques (frais hospitaliers et affections de longue durée couvertes à 100 %). Ceux qui concernent des soins courants (la Sécu ne rembourse plus qu'à 55 % la médecine de ville) sont reportés vers les complémentaires. Cela risque d'être pire encore demain, en période d'austérité où les budgets sont à la rigueur et où on ne parle plus que de réduire les déficits publics. [...] Les inégalités vont se creuser entre les salariés des PME qui risquent d'avoir des contrats bas de gamme et ceux de grosses entreprises. [...] Toute une population, salariée, active, bien intégrée avec des problèmes de santé moindres va être mutualisée tandis que les personnes hors du marché du travail (jeunes, chômeurs, personnes âgées), plus précaires, plus fragilisées, plus malades, risquent de voir leurs primes exploser. Pour eux, on empile des dispositifs d'aide à la mutualisation : Cmu-C, aide à la complémentaire santé et bientôt prime de mutualisation pour les retraités. [...] Les fonds public sont transférés à bas bruit de la Sécurité Sociale vers le secteur privé. D'un côté, la Sécu se désengage, de l'autre l'Etat aide à l'accès à une complémentaire santé. C'est bien la folie du dispositif. [...] Il semble y avoir une résignation de notre classe politique et un consensus tacite selon lequel la Sécu est un poids, qu'elle coûte cher, qu'il faut alléger le coût du travail et les cotisations. Nous basculons vers un système à l'américaine, avec un Medicaid pour les plus pauvres et des assurances privées pour les plus riches. [...] Ce modèle existe aussi aux Pays bas où l'assurance maladie est gérée par des assurances privées en concurrence entre elles. Et cela ne marche pas. L'évolution que nous vivons est honteuse. [...] A l'origine, la Sécurité Sociale est un immense projet politique de cohésion nationale : solidarité des riches vers les pauvres, des biens portants vers les malades. Dans un monde du chacun pour soi, les Français comprennent de moins en moins l'enjeu de l'universalité. Il n'y a plus personne aujourd'hui pour se battre pour l'Assurance Maladie. [...] Que va devenir notre Sécu si elle n'est plus défendue par personne ? [...] Nous essayons de fédérer les forces qui contestent encore et se battent pour revendiquer que la santé est et doit rester un bien public ».

→ **L'intégralité de l'entretien avec Frédéric Pierru, par Anne-Marie Thomazeau :**

<http://www.viva.presse.fr/que-va-devenir-notre-secu-si-plus-personne-ne-la-defend-171292>

(Source : www.viva.presse.fr du 16/11/2015, Anne-Marie Thomazeau)

LES 70 ANS DE LA SECU : LA CITATION DE LA SEMAINE (12)

● **Victor Hugo**

« La fraternité n'est qu'une idée humaine, la solidarité est une idée universelle ».

Victor Hugo, « Proses philosophiques, L'âme », 1860-1865)

<http://communication-securite-sociale.fr/securite-sociale-70ans-citations/>

(Source : <http://communication-securite-sociale.fr>)

[Retour au sommaire](#)

Le.Crible, la lettre d'information hebdomadaire de l'Urssaf Ile-de-France. En ligne tous les mardis

Directeur de publication : le directeur Philippe Renard

Rédacteur en chef : Eric Tessier

Contact : eric.tessier@urssaf.fr

Si vous ne désirez plus recevoir cette newsletter, merci d'envoyer un mail à l'adresse suivante : eric.tessier@urssaf.fr

A l'inverse, si vous n'êtes pas abonné(e) et désirez l'être, merci d'envoyer un mail à la même adresse : eric.tessier@urssaf.fr

Si vous êtes abonné(e) et changez d'adresse électronique, et si vous souhaitez rester abonné(e), merci d'envoyer votre nouvelle adresse électronique à la même adresse : eric.tessier@urssaf.fr